MISSUA CIVITAS

(*Sidi Daoud en Nebi*)

TUNISIE.

La fondation de la *Société historique Algérienne* et la création du journal de ses travaux, la *Revue Africaine*; les efforts de sa sœur aînée, la *Société archéologique de Constantine* et la publication de ses intéressants Annuaires, ont déterminé un mouvement scientifique qui ne s'est pas renfermé dans les limites de notre colonie. La Tunisie y a pris aussi une part très-active; et les noms de M. Léon Roches, consul général de France, du général Rechid, de MM. Alphonse Rousseau, Tissot, Espina, André Gaspary, si souvent répétés dans cette *Revue*, témoignent que les deux pays, unis depuis longtemps par des liens de bon voisinage politique, entretiennent, en outre, des relations intellectuelles qui acquièrent chaque jour plus d'importance.

On a vu parmi les noms cités plus haut celui d'un haut dignitaire musulman. Qui aurait cru, il y a quelques années, que des états, dont le nom même impliquait l'idée de barbarie, entreraient si promptement dans le mouvement scientifique qui entraîne les nations Européennes!

Mais, le correspondant de Tunis dont nous allons donner une communication est un de nos compatriotes, c'est M. André Gaspary, ingénieur civil à La Goulette; on le connaît déjà comme un des zélés travailleurs de la *Revue Africaine* et un des bienfaiteurs du Musée d'Alger.

M. Gaspary vient d'envoyer à la Société historique Algérienne, et nous reproduisons ci-après, le dessin d'une pierre de dédicace, en forme d'autel, qui assure une nouvelle synonymie dans la géographie comparée de l'Afrique du nord; c'est celle de *Missua*, identifiée aux ruines romaines de *Sidi Daoud en Nebi* (monseigneur David le prophète), auprès du cap Bon, à soixante-quatre kilomètres est de Tunis. Cette pierre mesure, en hauteur, 1^{m} 32 sur une largeur de 0,55, au dé, et 0,71 aux saillies de la base et de la corniche.

L'ingénieur chargé de monter un atelier de machines dans l'ar-

senal de La Goulette s'est servi de notre monument comme d'une assise pour une machine à percer, mais il l'a placé de manière à conserver l'inscription en évidence.

Voici la copie de M. Gaspary ; la première ligne est à part sur la corniche, le reste est gravé sur le dé :

FL·ARPACII·UC

FL·ARP·AC·IOFL·PP·KUISCE
CIUITATIS·EXACINEEIN
R·EBUSUC·EXADIUT·INL·
UIRIMACOEEICIORU
SPICTAB·TRIB·ETNOT·
OBINSICNIA EIUSERCA
REMP·MERITAETPRACIPUE
OBPAT·BENEESTATUAMAD
AETERNITATEMMERI
TORUMEIUS·MISS·CIUES
CONLOCAUERUN.

Les lettres de cette épigraphe appartiennent à l'*alphabet curviligne*, c'est-à-dire que plusieurs des lignes droites de l'*alphabet normal* y sont devenues des courbes. Ceci s'applique surtout aux appendices.

On y observe une particularité graphique assez remarquable : contrairement à ce qui a lieu le plus souvent dans l'épigraphie romaine, la lettre U est exclusivement employée, même pour figurer le V. Ajoutons que la barre de l'A devient, au lieu d'une simple horizontale, une ligne brisée en forme de V, et que cette lettre A est couronnée d'un petit trait sinueux en forme de S.

Il ne s'y rencontre aucune lettre liée.

Les signes séparatifs ressemblent à de petits V dont les deux montants sont recourbés en dehors à leur partie supérieure.

L'abréviation MISS (pour *Missua*), à l'avant dernière ligne, est mise en évidence par les deux fleurons entre lesquels elle se trouve.

Le mot final, CONLOCAUERUN, est encadré entre deux palmes.

Il serait peut-être prudent d'attendre un estampage pour pouvoir corriger à coup sûr les quelques inexactitudes de la copie qu'on vient de lire. Cependant, nous nous hasardons à en offrir dès à

présent cette traduction, qui indiquera comment nous comprenons les rectifications à faire. Nous réclamons naturellement l'indulgence du lecteur pour cette espèce de témérité.

Ligne en vedette :

« De Flavius Arpacius, homme clarissime (1).

Corps de l'inscription :

« A Flavius Arpacius, fils (de Flavius Arpacius, homme clarissime (2), tous deux patrons de cette ville, *ex-agens in rebus* du personnage clarissime, *ex-adjutor* de l'homme illustre le Maître des offices, au *spectabilis* tribun et notaire. A cause de ses insignes services envers la République (de Missua), et surtout en raison des bienfaits qu'il a conférés comme patron, — les citoyens de Missua lui ont érigé une statue pour éterniser ses mérites.

Les noms de dignités qui figurent dans ce document indiquent une époque postérieure à Constantin-le-Grand. Ainsi, par exemple, l'*agens in rebus*, espèce de munitionnaire, inspecteur aux vivres, etc., s'appelait *frumentarius* avant cet empereur. L'expression, relativement nouvelle, par laquelle il est désigné ici, fournit donc une limite chronologique qui est corroborée par la forme des lettres.

Il avait été *agent* d'un personnage qualifié de *clarissime*, son père, peut-être, dont le nom figure sur la corniche, c'est-à-dire, d'un sénateur de troisième rang ou d'une classe de fonctionnaires assimilés aux sénateurs de cette catégorie.

Il avait été ensuite *adjutor*, ou adjudant, du personnage illustrissime, le Maître des offices, le chef de ses bureaux.

Enfin, il était tribun et notaire avec le titre de *spectabilis*, qui paraît cependant bien élevé pour de pareilles fonctions ; car un notaire, bien que ce fût un plus grand personnage que l'officier ministériel désigné aujourd'hui sous ce nom, ne semble cependant pas avoir droit à un titre qui appartenait à la deuxième classe des fonctionnaires.

Ce n'est pas sans quelque hésitation que nous hasardons ce très-court commentaire ; nous y reviendrons avec plus d'assurance et, sans doute, de succès, quand un estampage aura bien déter-

---

(1) Nous expliquerons plus loin ces expressions spéciales ou les noms latins d'offices qui n'offrent pas d'équivalent en français.

(2) On voit que nous considérons les mots détachés en vedette comme un renvoi qui se place après l'abréviation *filio*.

miné la base de tout travail de ce genre, un texte épuré et certain.

Heureusement, le point essentiel, l'équivalence, comme emplacement, de *Missua* et des ruines de *Sidi Daoud*, paraît fixé.

Missua était connue dès le temps de Pline, qui la cite dans l'énumération des cités romaines de la presqu'île du cap Bon (1): Oppida Carpi, *Misua*; et liberum, *Clypea*, in promontorio Mercurii.

On voit que Pline supprimait une S à ce nom. Ptolémée l'altère encore davantage en le donnant sous la forme *Nisua*.

Shaw a proposé, il y a déjà un siècle, la synonymie de *Missua* et de *Sidi Daoud en-Nebi*, où il a vu des ruines romaines et surtout une mosaïque qu'il décrit avec quelque détail (v. t. II^e^ de la traduction, p. 199). « A en juger par ses ruines, dit-il, *Misua* (c'est ainsi qu'il écrit ce nom, d'après Pline), doit avoir été de même grandeur que *Hippo-Zaritus* (Ben Zert, ou Bizerte); elle avait autrefois un grand port pour les vaisseaux qui, à cause des vents contraires ou faute d'eau, ne pouvaient atteindre Carthage ou Utique. »

M. Temple, dans ses *Excursions in the Mediterranean*, t. II^e^, p. 304, n° 9, donne cette inscription, qu'il a copiée à Sidi Daoud en Nebi :

Q. MVCIVS LEZ
BIVS HIC SITVS
EST VIXIT PIE
ANNIS LXXXXVIII

« Quintus Mucius Lesbius. Il gît ici. Il a vécu pieusement pendant 98 ans. »

A. BERBRUGGER.

---

(1) La presqu'île du cap Bon, appelée aujourd'hui *Dakhelat el-Maouin*, est désignée par les anciens géographes arabes sous le nom de presqu'île de *Cherik*, du nom d'un général musulman qui en avait fait la conquête dans le 7^e^ siècle de notre ère.